



Explication de vote

Monsieur le Président, chers collègues,

L'insécurité est devenue la préoccupation majeure en Calédonie. Tous les jours nous voyons nos jeunes dépérir et sombrer dans la délinquance. Et la violence, les meurtres font, bien trop souvent à présent, la une de nos médias.

Il faut dire qu'aujourd'hui, il n'y a pas de centre éducatif fermé pour mineurs, tout comme il n'y a pas de prison fiable. La justice ne peut que prononcer des peines, pour lesquelles elle ne peut, impuissante, que constater leur inexécution, faute de place et de garantie sécuritaire au sein des établissements pénitentiaires. L'actualité nous rattrape encore : les évasions sont nombreuses.

L'Union pour la Calédonie dans la France avait fait de la sécurité et du renforcement des travaux d'intérêt général une composante majeure de sa campagne. Nous sommes convaincus du bien-fondé de ce dispositif qui favorise la prise de conscience et la réinsertion du condamné au stade primaire de la délinquance. Il faut permettre à ces personnes, qui ont commis des actes de délinquance dite « petite et moyennes », de rembourser de manière active leur dette envers la société.

L'UCF se félicite donc de l'initiative provinciale d'accueillir ces personnes en réinsertion. Il s'agit là d'une réponse concrète et efficace face à la délinquance. Nous souhaiterions toutefois pousser la province à aller plus loin dans cette politique : nous en appelons à toutes les collectivités, et **émettons le vœu qu'un guichet unique d'accueil des individus condamnés à des travaux d'intérêt général soit mis en place**, qui regrouperait notamment le gouvernement et les communes, et vers lequel la justice pourrait se tourner pour faire exécuter ses peines.

Intervention de Philippe Blaise

Assemblée de la province Sud, le 28 août 2015

